

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/139
12 novembre 2001

(01-5736)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

YÉMEN

Déclaration de S.E. M. Abdulrahman Mohamed Ali Othman
Ministre de l'industrie et du commerce

(En qualité d'observateur)

Au nom du gouvernement de la République du Yémen, je tiens à féliciter le Président et le bureau de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC pour leur élection à la tête de cette réunion importante, et je leur adresse tous mes vœux de succès. Je voudrais aussi féliciter le Directeur général, ses collègues du Secrétariat de l'OMC et le Comité d'organisation pour leur minutieuse préparation de la Conférence et pour les communications constantes qu'ils ont maintenues avec les participants afin de tenir cette conférence à la date prévue.

Nous tenons également à adresser nos remerciements et nos félicitations à nos frères qatariens pour avoir accueilli cette conférence et pour avoir fourni des moyens et des installations qui ont rendu possible la tenue de la Conférence.

Il va sans dire que cette conférence prend toute sa signification - au premier chef - de par la convergence et le consensus qui ressortent des positions des différents Membres sur les questions commerciales. Nous espérons que la Conférence accordera à la question du développement la place qui lui revient, de manière à assurer une répartition équitable des avantages du nouveau système commercial multilatéral entre tous les peuples du monde, sur la base des principes d'équilibre et de justice. Cette conférence est tout indiquée pour débattre en profondeur de la situation actuelle ainsi que des attentes que susciteront les travaux de l'OMC pour ce qui est de la consolidation du système commercial et du renforcement de la coopération à différents niveaux.

Les points que je viens de mentionner sont les grands principes sur lesquels repose la conception que se fait le Yémen du rôle que doivent jouer l'OMC et sa Conférence ministérielle et qui s'insère dans sa perception générale de la coopération entre tous les pays. En fait, notre conception est compatible avec les principes stratégiques du programme de réforme économique, financière et administrative adopté par la République du Yémen.

Dans le cadre de ce programme, le Yémen a engagé un certain nombre de réformes liées au commerce. Les droits de douane et les formalités douanières ont été simplifiés, et des réformes législatives et institutionnelles ont été mises en place. Malgré les difficultés auxquelles nous sommes confrontés, le processus de réforme se poursuit.

Nous comptons en fait que son accession à l'OMC permette au Yémen de s'intégrer harmonieusement à l'économie mondiale. C'est pourquoi, à l'issue de près de six années de réformes difficiles, au cours desquelles nous avons bénéficié du concours des institutions internationales, le Yémen a demandé à accéder à l'OMC en tant que Membre à part entière, et sa demande officielle a été acceptée le 17 juillet 2000. Le Yémen a actuellement le statut d'observateur à l'OMC, et nous

sommes en train de terminer notre aide-mémoire sur le régime de commerce extérieur en vue d'engager nos négociations pour accéder à l'OMC.

À l'instar d'autres PMA, le Yémen espère que la quatrième Conférence permettra l'établissement de procédures d'accession pour les PMA qui soient réellement claires, simplifiées et accélérées. L'accession est devenue une grande question qui touche au caractère universel de l'OMC et à la représentation de tous les pays. Nous souhaitons que cette conférence débouche sur l'adoption de solutions et mesures appropriées qui viendront à bout des difficultés que connaît le processus d'accession.

Nous avons la conviction que la quatrième Conférence ministérielle sera en fait l'occasion d'atteindre cet objectif. Nous souhaitons donc l'adoption par cette auguste assemblée du texte intégral de la proposition de Zanzibar sur l'accession, qui a été publiée à la réunion des Ministres du commerce des PMA en juillet 2001. Seule une Déclaration ministérielle permettrait vraiment de traduire cette proposition en termes concrets.

Enfin, je voudrais indiquer que mon pays se félicite de la conclusion du processus d'accession de la République populaire de Chine et de la pleine participation de celle-ci au système commercial multilatéral. Nous espérons la conclusion immédiate et satisfaisante des processus d'accession similaires, en particulier ceux des PMA, dont le Yémen, et des quatre pays arabes, à savoir l'Arabie saoudite, le Soudan, le Liban et l'Algérie.
